



La Parent) (ese

Du Relais

GAZETTE AVRIL-JUILLET 2023

Au fil des pages vous découvrirez:

- ⇒ ***La rétrospective des animations.***
- ⇒ ***Les formations/ réunion/ changement d'ouverture rentrée 2023/2024.***
- ⇒ ***Un article sur : « enquête sur les modes de garde. »***

Je vous souhaite une bonne lecture.

Céline CREMEL

Contact :

**Mme CREMEL Céline,
Responsable et Animatrice**

**Relais Petite Enfance
« La parenthèse »**

**24A voie du Tram
90700 CHATENOIS-LES-FORGES**

03.70.04.81.19

07.49.015.017

rpechatenois90@gmail.com

Les Temps d'Animation:

(inscription obligatoire)

Lundi et Mardi 8h30-11h30

Vendredi 9h-11h

Les permanences:

Lundi et Mardi 13h-16h30

Mercredi 8h30-12h et 13h-17h

Vendredi 13h-16h

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces créneaux.



AU RELAIS



**FETE DE L'ÉTÉ
FERME ITINERANTE
« LES P'TITS SENTIERS »**



Temps de lecture avec Adeline et animations dans le parc



TOUR de FRANCE™



Formation

Accompagner un enfant avec un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité

Pour toutes celles qui se questionnent sur le comportement dit « actif » d'un enfant ou pour pouvoir mieux accompagner un enfant et sa famille, si cela se présente. Pour celles qui se demandent quelle attitude adoptée, comment l'accompagner, est-il porteur d'un handicap ou autre?

Si vous n'avez encore bénéficié de formation en 2023, ne tardez pas à vous inscrire.

Durée :

21h sur 3 jours (samedi)

Date :

07.10.2023 et 21.10.2023 et 25.11.2023

Lieu : RPE de Châtenois-Les-Forges

REUNION DE RENTREE

Je vous propose de se réunir le Mercredi 30-08-2023 à partir de 18h30 afin de faire un bilan de l'année écoulée et d'échanger sur la période à venir. (inscription obligatoire).

ORGANISATION RENTREE

2023-2024

Le RPE sera désormais **OUVERT LE LUNDI** mais sera **FERME le JEUDI**.

Par conséquent nous déplaçons le temps d'animation et la permanence du jeudi au lundi.

Pour fréquenter le RPE lors des temps d'animations, les inscriptions sont obligatoires.

Elles sont ouvertes dès à présent.

Nouveau créneau : Lundi entre 8h30 et 11h30 avec 2 groupes 8h30/10h et 10h/11h30.

Les Mardis entre 8h30 et 11h30 avec 2 groupes : 8h30/10h et 10h/11h30.

Les Vendredis entre 9h et 11h (accueil possible dès 8h30).

Pour celles qui désirent s'inscrire à l'année, merci de me faire parvenir vos vœux et différentes disponibilités afin que je définisse les plannings pour la rentrée. Pour les autres il est possible de s'inscrire ponctuellement en fonction des places disponibles.

Enfin, merci de penser à remettre votre dossier à jour pour votre venue (autorisations parents et assistante maternelle).

Enquête Drees : l'accueil collectif le plus convoité, l'accueil individuel le plus satisfaisant !

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a publié ce 14 février les résultats de la nouvelle édition de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée en fin d'année 2021. L'une de ses conclusions : la part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021. Mais ce n'est pas là la seule indication intéressante. Décryptage.

Ce mardi 14 février, la Drees a rendu public les résultats de son enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants. Réalisée fin 2021, cette quatrième édition de l'enquête vise, comme c'est le cas depuis 2002, à dresser un panorama des solutions adoptées par les parents pour la garde et l'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine. Une enquête qui confirme des tendances déjà identifiées depuis quelques années et révèle d'autres points moins attendus.

Des enfants encore majoritairement gardés par leurs parents

Sur les quelque 2 millions d'enfants de moins de trois ans résidant en France en 2021, 56 % étaient gardés avant tout par l'un de leurs parents (sur la période de référence du lundi au vendredi entre 8h et 19h). Plus précisément, « les enfants gardés principalement par leurs parents passent en moyenne 48 h20 avec eux, soit 88 % du temps sur cette période, le plus souvent avec leur mère seule », précise les auteurs de l'enquête dans leur analyse, parue dans le n°1257 de Études et Résultats (en date de février 2023).

Les autres enfants (44%), sont accueillis pour leur part en modes de garde formels et plus particulièrement :

- en accueil individuel : chez une assistante maternelle pour 20 % d'entre eux, dont 1% en Mam,
- en accueil collectif et plus précisément en EAJE pour 18 % d'entre eux, à commencer par les crèches municipales ou départementales qui accueillent 11% de tous les enfants de moins de 3 ans.

Sur la même période de référence, les enfants passent en moyenne 36h55 chez l'assistante maternelle ou en MAM (67 % du temps) ou 38h30 en EAJE par semaine (soit 70 % du temps)

Toujours plus d'enfants accueillis en EAJE

Si les parents sont donc encore le principal mode de garde des jeunes enfants, cette tendance est très nettement en baisse entre 2002 et 2021 (-14 %), et en corrélation avec un taux d'emploi des mères à la hausse. En effet, « selon l'enquête *Emploi en continu de l'Insee*, le taux d'emploi des mères d'au moins un enfant de moins de 3 ans est passé de 55 % en 2003 à 63 % en 2020 », rappellent ainsi les auteurs de l'étude

En contrepartie, et logiquement pourrait-on dire, le recours à un mode d'accueil formel augmente sur la même période, de 9 % pour les EAJE et de 7 % pour les assistantes maternelles. Résultat : la part des enfants de moins de 3 ans confiés à un mode d'accueil formel a presque doublé en près de 20 ans.

Ces chiffres sont aussi l'occasion pour la Drees de rappeler une tendance de fond : le recours à une assistante maternelle, qui a connu une forte hausse au début des années 2000 (+5% entre 2002 et 2007), tend désormais à se stabiliser. A contrario, le recours à l'accueil collectif est en hausse continue.

Comment expliquer ce phénomène ? Selon les auteurs de l'étude, celui-ci serait essentiellement dû à la baisse continue du nombre de places chez les assistantes maternelles depuis 2015. Résultat : même si l'offre individuel reste la plus importante aujourd'hui encore (40,2 places pour 100 enfants contre 20,2 en accueil collectif), elle décroît là où le nombre de places en accueil collectif augmente régulièrement durant la même période.

Des modes d'accueil différents selon les catégories socioprofessionnelles...

Autre point intéressant (mais peu surprenant) de l'enquête de la Drees, le mode de garde ou d'accueil a une forte variabilité selon le contexte socio-économique de la famille et le territoire.

Ainsi, les auteurs de l'enquête soulignent que « *le recours aux différents modes d'accueil dépend très fortement de l'activité et du temps de travail des parents. Lorsqu'au moins un des parents ne travaille pas, celui-ci, souvent la mère, s'occupe généralement de son enfant (...)* Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, le recours à un mode de garde ou d'accueil extérieur à la famille reste la solution la plus fréquente : 38 % des enfants sont confiés à titre principal à une assistante maternelle (ou à une MAM) et 29 % à un EAJE. » lit-on dans la synthèse de ces travaux. Ainsi, 7 enfants sur 10 dont les deux parents travaillent bénéficient d'une place dans un mode d'accueil formel. Et naturellement, quand les deux parents travaillent à temps complet, le temps d'accueil par jour est plus long : + 3h par jour chez l'assistante maternelle, +4 h par jour en EAJE.

Et selon la catégorie sociale de la famille, le choix du mode d'accueil tend à varier. Ainsi :

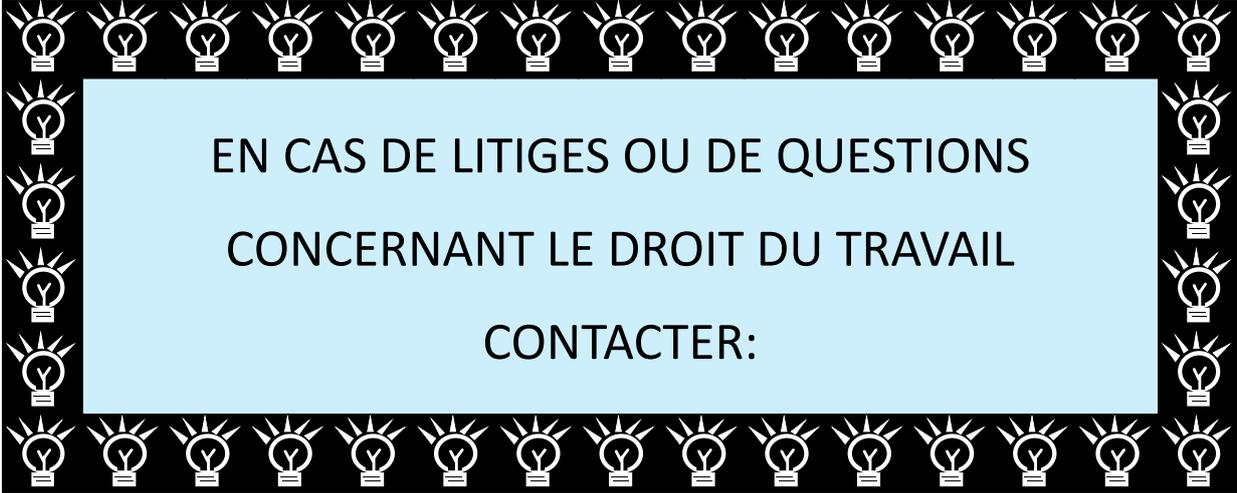
- Les enfants dont la mère n'a jamais travaillé ne sont confiés à un EAJE ou une assistante maternelle, qu'à hauteur de 5 et 4 %.
- Lorsque la mère exerce une profession intermédiaire, d'employée ou d'ouvrière, le recours à une assistante maternelle est plus fréquent qu'un EAJE (23 % et 18 %).
- Quand elle est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure, le recours est presque identique : 35 % en EAJE, 32 % chez une assistante maternelle (et 4 % en garde à domicile).

... et les territoires !

En cause notamment : l'inégale répartition de ces catégories socioprofessionnelles et de l'offre d'accueil sur les territoires. Un exemple ? Les familles dans lesquelles les parents sont cadres ont tendance à être surreprésentées dans les grandes villes, là où l'offre collective est plus développée. Quelques chiffres intéressants à ce titre : la part des enfants accueillis en EAJE atteint 20 % dans les villes de plus de 200 000 habitants et 26 % à Paris. A contrario, « *les familles qui vivent dans une commune rurale ont plus souvent recours à une assistante maternelle ou à une MAM comme mode d'accueil principal (28 % des enfants) que dans les moyennes et grandes agglomérations (16 % à 17 %)* », lit-on de même source.

Les crèches (ou halte garderies) : toujours le premier choix des parents !

Pour 70% des enfants accueillis, le mode d'accueil obtenu était le premier choix des parents, même si un quart des enfants accueillis chez une assistante maternelle ont été contraints par l'offre et n'ont donc pas eu le choix. Restent que globalement les parents sont très satisfaits des conditions d'accueil (à hauteur de 81 % et même 87 % de ceux ayant bénéficié de leur premier choix) et le sont d'autant plus quand leur enfant est accueilli chez une assistante maternelle (86 %) qu'en EAJE (74 %). En d'autres mots : même si l'accueil individuel n'est pas en tête de liste des parents en termes de choix, il reste le mode d'accueil qui est source du plus de satisfaction.



EN CAS DE LITIGES OU DE QUESTIONS
CONCERNANT LE DROIT DU TRAVAIL
CONTACTER:

LE 3939 (SERVICE PUBLIC)

OU

Inspection du travail (DREETS) :

(rdv ou informations) :

08.06.00.01.26

Site internet: bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr